



## VALORISER LE CAPITAL HUMAIN DU GROUPE

- « Garantir une rémunération et des conditions de travail équitables à tous les employés.
- « Offrir à nos salariés un cadre de vie qui favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance.
- « Mettre en place les procédures pour réussir le recrutement, le développement de compétence et la gestion de carrière de nos salariés.
- « Planifier et conduire de façon responsable les restructurations en consultation avec les représentants du personnel.

## RESPECTER L'ETHIQUE DES AFFAIRES ET LES RÈGLES DU MARCHÉ

- « Sensibiliser et former nos collaborateurs au développement durable et les engager à respecter les principes et à contribuer à la réalisation des objectifs de responsabilité sociale du Groupe.
- « Inciter nos partenaires fournisseurs et sous-traitants à adopter des principes et des pratiques convergents avec les nôtres, notamment en matière des conditions du travail et de politique environnementale.
- « Respecter les intérêts de nos clients et observer une stricte éthique des affaires.
- « Traiter avec diligence et de bonne foi les réclamations de nos clients.
- « Prohiber et prévenir activement toutes les formes de corruption, la fraude, les conflits d'intérêts, les pratiques anti-compétitives.
- « S'interdire toute ingérence dans la vie politique ou partisane, et rendre publiquement compte des sujets strictement limités aux aspects d'ordre technique dans tous les pays où nous opérons.

## CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS OU NOUS OPÉRONS AU MAROC ET À L'INTERNATIONAL

- « Contribuer au développement économique et social des bassins de vie et des communautés riveraines avec une attention prioritaire à l'enfance, l'éducation, l'entrepreneuriat.
- « Veiller à la prévention des nuisances et à l'amélioration du bien-être des populations et des collectivités riveraines, dès la phase de conception de nos projets, dans une perspective de durabilité, en partenariat avec les acteurs locaux.
- « Favoriser l'emploi et les achats locaux, les partenariats avec les pouvoirs publics et les ONG pour des programmes à forte utilité sociale, axés sur la santé, l'éducation et le développement des activités génératrices de revenus.
- « Assumer un haut niveau de civisme fiscal et de transparence en matière de paiement des taxes et des impôts partout où nous opérons.
- « Permettre à nos collaborateurs de s'engager en faveur de causes d'intérêt général.

## PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- « Définir et mettre régulièrement à jour notre stratégie environnementale.
- « Intégrer nos processus environnementaux à notre système de gestion des risques, en appui sur des principes scientifiques objectifs et des données fiables et transparentes.
- « Prévenir et maîtriser les risques de pollution ; nous sommes proactifs dans la prévention des risques de pollution accidentelles et nous portons une attention élevée aux risques d'émission de substances polluantes dans l'air, et aux risques de pollution des sols et des nappes aquifères.
- « Prévenir les pollutions locales et réduire les nuisances liées au bruit, aux vibrations aux émissions de poussières, et sur les paysages.
- « Développer et déployer des processus performants de réduction de nos consommations d'eau, d'énergie, et des émissions de gaz à effet de serre.
- « Réaliser et actualiser le bilan carbone de nos activités et mettre en œuvre les plans d'action pour réduire notre empreinte carbone.
- « Améliorer notre mix énergétique par l'introduction de nouvelles sources (solaire, éolienne, etc.) dans nos exploitations.
- « Protéger la biodiversité ; nous prenons les mesures appropriées pour prévenir la dégradation des écosystèmes, les habitats remarquables ou vulnérables ; et nous respectons les zones protégées.
- « Promouvoir l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et l'élimination responsable des déchets issus de nos activités : nous développons des solutions industrielles de valorisation des déchets.

## RESPECTER DES RÈGLES DE GOUVERNANCE RESPONSABLE

- « Respecter pleinement les attributions de nos organes de gouvernance ; leur rendre compte intégralement de nos activités et de nos résultats.
- « Mettre en place les dispositifs d'identification et de gestion de risques appropriés à la nature de nos activités, en veillant à la bonne intégration des principes de prudence, de prévention, de précaution ; ainsi que l'ensemble de nos facteurs de responsabilité sociale.
- « Respecter les intérêts et les droits de nos actionnaires, et mettre à la disposition de notre Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés une information précise, complète et sincère.
- « Fournir à nos partenaires sur les marchés de capitaux des données sincères, à jour et certifiées, leur permettant de s'engager en confiance et durablement en faveur de la création de valeur partagée avec le Groupe Managem.